

RCS : DIJON Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00973 Numéro SIREN : 409 943 818 Nom ou dénomination : A2 BUREAU

Ce dépôt a été enregistré le 16/02/2024 sous le numéro de dépôt 1358

(1)

BILAN - ACTIF

ANNÉE N 2010 2011

Désignation de l'entreprise : SARL A2 BUREAU

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 19 rue de Cracovie

21850 ST APOLLINAIRE

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET*

4 0 9 9 4 3 8 1 8 0 0 0 2 4

Néant ☐ *

				Exercice N clos le 13 11 2 2 0 2 0 1		N-1 13 11 2 2 0 1 9	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CK	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	649	649		
	Fonds commercial (1)	AH	AI	20 000	20 000	20 000	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	9 971	6 882	3 089	3 099
ACTIF IMMOBILISÉ *	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	30	30	30	
	TOTAL (II)	BJ	BK	30 650	7 531	23 119	23 129
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	13 043	13 043	6 105	
	Autres créances (3)	BZ	CA	1 746	1 746	2 288	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	25	25	25	
ACTIF CIRCULANT	Disponibilités	CF	CG	2 224	2 224	8 347	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI				
	TOTAL (III)	CJ	CK	17 039	17 039	16 764	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	47 689	7 531	40 158	39 893
			CP	30			
			CR				

Envois : (1) Dont droit au bail

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve à propriété *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des applications approuvées cette rubrique sont données dans le guide n° 2010

Journal N° 2010/73 en Euros.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

VERSALYS

Désignation de l'entreprise : **SARL A2 BUREAU**

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			713
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			713
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	572		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	572		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(572)		713
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices *										HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	23 506		17 943
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	24 150		25 715
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(643)		(7 772)
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									HO			
(2)	Dont	produits de locations immobilières								HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG			
(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *								HP			
		- Crédit bail immobilier								HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									IJ			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK			
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD			
(9)	Dont transferts de charges									A1			
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)							(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5				
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6				obligatoires	A9					
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8				dont cotisations Madelin	A7					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
DIVERSES CHARGES EXCEPTIONNELLES										572			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

Les explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 20/32.

A2BUREAU

Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 €

Siège social : 29 rue Clément Janin 21000 DIJON 409 943 818 RCS DIJON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2021

Le 30 Juin 2021, à 8 heures, au siège social, les associés de la société à responsabilité limitée A2 BUREAU au capital de 7 622,45 euros, divisé en 500 parts de 15,24 euros chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sur convocation de la gérance.

Etaient présents :

- Monsieur Thierry YVRARD
Propriétaire de 498 parts
- Monsieur Jean Louis TISSOT
Propriétaire de 2 parts

La séance est présidée par Monsieur Thierry YVRARD, gérant associé, qui constate que les associés présents, possèdent 500 parts sociales sur les 500 composant le capital social. L'Assemblée peut donc valablement délibérer.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- 1 le rapport de la gérance,
- 2 le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée,
- 3 les comptes au 31/12/2020, savoir le bilan, le compte de résultats et l'annexe.
- 4 le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce ;

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

351 79

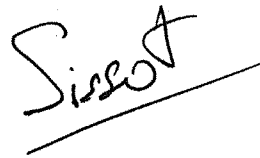
-QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale ratifie que le gérant ne perçoit plus de rémunération pour l'exercice clos le 31/12/2015 ayant fait valoir ses droits à la retraite, il perçoit uniquement le remboursement des frais de déplacements et de représentation remboursés sur justificatifs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Et de tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal signé, après lecture, par les associés.

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop at the bottom and a vertical stroke extending upwards.A handwritten signature in black ink that reads "Sireot", underlined with a single horizontal stroke.